

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

0-0-0

Séance du 13 décembre 2023

Date convocation : le 08 décembre 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, le treize décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 9

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT, Sébastien CARRARA, Marcel HECQUET et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET.

Absente excusée : Mme Pascale CORBIER ayant donné pouvoir à M. Christophe DEMANGEOT.

Absents : M. Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

27-2023 TARIFS COMMUNAUX 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Philippe QUILLET qui présente le tableau suivant :

TARIFS COMMUNAUX 2024	
CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM	
Concession 10 ans (3 M ²)	40.00 € / m ²
Concession 30 ans (3 M ²)	120.00 € / m ²
Concession 50 ans (3 M ²)	200.00 € / m ²
Columbarium : case 4 urnes 30 ans	850.00 €
Columbarium : case 4 urnes 50 ans	1 417.00 €
Columbarium : case 5 urnes 30 ans	900.00 €
Columbarium : case 5 urnes 50 ans	1 500.00 €
Dépôt 1 ^{ère} urne	Gratuit
Dépôt urnes suivantes	120.00 €

SALLE MULTIFONCTION	
Cautions	1 500.00 €
Tarif intervention services communaux (Pour 3h)	90.00 €
Tarif intervention services communaux (Heure supplémentaire)	30.00 €
Tarif location Bienvillois	
2 jours Du vendredi soir au lundi matin	<u>Forfait unique WE :</u> 350.00 €
Tarif location extérieur	
2 jours Du vendredi soir au lundi matin	<u>Forfait unique WE :</u> 700.00 €
Tarif location associations Bienvilloises	
2 jours Du vendredi soir au lundi matin	Gratuit la première location pour une animation au profit des Bienvillois
	Gratuit la deuxième location pour une animation au profit des Bienvillois
	Selon tarif Bienvillois pour une animation au profit des Bienvillois
Tarif associations extérieures (siège commune de l'ARC)	
2 jours Du vendredi soir au lundi matin	<u>Forfait unique WE :</u> 400.00 €
ÉCOLE DE BIENVILLE	
Cantine	6 € le repas
Périscolaire	2.70 € de l'heure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 9 voix,
APPROUVE les tarifs communaux pour 2024.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.
Le Maire, Patrick LEROUX

